Convention entre Veolia Environnement et le Conservatoire du littoral et Rivages de France

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
November 2010

Le partenariat aspire Ã mettre en œuvre des projets locaux centrÃ©s sur des zones humides identifiÃ©es appartenant au domaine du Conservatoire du littoral avec deux axes prioritaires :

-

le dÃ©veloppement d'actions de recherche, de mesure, d'analyse, de conduite de projets ou de travaux pilotes pour aider Ã la dÃ©finition de mÃ©thodes de qualification des zones humides concernÃ©es en termes de services rendus (protocoles de suivi, grilles de qualification, indicateurs spÃ©cifiques...) ;

-

la rÃ©habilitation de l'image des zones humides par la conception de produits pÃ©dagogiques de sensibilisation Ã destination des collectivitÃ©s locales et des acteurs de l'amÃ©nagement du territoire.

Depuis quelques dizaines d'annÃ©es, la prise en considÃ©ration des zones humides a lentement progressÃ©. RÃ©cemment, le Grenelle de l'environnement a retenu une proposition d'intervention fonciÃ¨re pour 20 000 hectares de zones humides et le ministÃ¨re de l'Ã‰cologie a prÃ©sentÃ© en 2010 un plan triennal d'actions en faveur des zones humides franÃ§aises. Ce plan fait le constat que les Ã©volutions favorables se heurtent Ã la fois Ã une connaissance insuffisante du fonctionnemen Ã©cologique des zones humides et Ã une image persistante de milieux hostiles pour une part importante de la population.

Veolia Environnement - Conservatoire du littoral - Rivages de France